

LE Messager de Saint-Antoine

Publié sous le patronage de S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi

HOTEL-DIEU SAINT-VALLIER DE CHICOUTIMI

Vol. III

Juillet 1897

No 2

“ Si vous voulez des miracles, ayez recours à saint Antoine.”

S. BONAVENTURE.

L'ASSOCIATION UNIVERSELLE

en l'honneur de saint Antoine de Padoue

Nous avons déjà souvent donné des renseignements sur cette grande et belle association. Apparemment ils ne sont pas venus à la connaissance de tous nos lecteurs actuels, car plusieurs nous en demandent encore. Donnons donc un court exposé de ce qu'est l'Association universelle, de son but, et de ses avantages :

CE QU'ELLE EST

L'Association universelle est une confrérie ou plutôt une croisade dans laquelle on s'enrôle, sous le patronage de saint Antoine de Padoue, pour fortifier partout le sentiment religieux, en réveillant la foi, affermissant l'espérance, et allumant la charité, par le moyen de la dévotion au grand Thaumaturge de Padoue. Elle fut fondée il y a dix ans par Dom Antoine Marie Locatelli, Promoteur de l'Œuvre antonienne à Padoue. C'est dans cette ville qu'elle a son centre. N'est-il pas tout naturel, en effet, que le tombeau du grand Thaumaturge, l'Arche du Saint, soit le foyer ardent et lumineux d'où rayonne sur tout l'univers le culte de saint Antoine de Padoue ? La quali-

fication d'*universelle* convient aussi parfaitement à cette association. Saint Antoine étant le *Saint du monde entier* et son culte étant universellement populaire, il fallait réunir tous ses serviteurs en une vaste société afin de donner plus de force et d'efficacité, comme aussi plus d'ensemble, à la dévotion chère à presque la totalité des catholiques. C'est ce qu'a compris Dom Locatelli, et ce qu'il réalise précisément par l'*Association universelle*.

SON BUT

Son but général est la sanctification des fidèles. Et pour l'atteindre elle se propose quatre fins principales : *la Prière, la Réparation, la Croisade, la Charité.*

1o *La Prière.* Demander à Dieu, par l'intercession de saint Antoine, le triomphe de l'Église, et les grâces dont tous les membres ont besoin dans l'ordre spirituel et même dans l'ordre temporel.

2o *La Réparation.* Faire au moins une visite au Saint-Sacrement par semaine, rendre un culte spécial à la sainte Eucharistie et le propager selon ses forces.

3o *La Croisade.* Lutter contre les sociétés antichrétiennes et surtout contre la franc-maçonnerie, par la diffusion des bons livres et des bonnes publications. Le bref de saint Antoine : *Voici la Croix du Seigneur*, etc., est l'invocation recommandée, et il sert de scapulaire aux associés.

4o *La Charité,* par l'*Œuvre du pain des pauvres, et du pain spirituel.*

SES AVANTAGES

Le Promoteur de la dévotion à saint Antoine, Directeur général de l'*Association universelle*, a institué des pèlerinages dits spirituels, dont nous n'avons pas encore parlé, mais qui se font régulièrement dans l'ordre et aux sanctuaires suivants :

LE DIMANCHE : *A la sainte Maison de Lorette, pour hono-*

et invoquer la sainte Famille, afin d'obtenir la réforme des familles chrétiennes.

LE LUNDI, à *Fimpti*, afin de demander à Notre-Dame-des-Victoires, la Reine du Très Saint Rosaire, le triomphe de la religion sur les sectes ; aussi à *Saint-Michel*, de *Monte Garano*, pour la même fin.

LE MARDI, au tombeau des SS. Apôtres Pierre et Paul, pour la propagation de la Foi.

LE MERCREDI, aux tombeaux de S. Benoît, S. Dominique, S. François d'Assise, Sept SS. Fondateurs et S. Ignace de Loyola, pour obtenir la régénération dans la ferveur des peuples chrétiens.

LE JEUDI, à l'église de la Congrégation du Saint-Sacrement, St-Claude de Rome, pour l'accroissement de la dévotion au Saint-Sacrement.

LE VENDREDI, à *Montmartre*, pour la réparation des outrages commis envers le divin Cœur de Jésus.

LE SAMEDI, à *Lourdes*, pour honorer la glorieuse et immaculée Conception de la Très Sainte Vierge.

Ces pèlerinages consistent en une messe que l'Association universelle fait célébrer aux jours et dans les sanctuaires indiqués ci-dessus, à 9 heures du matin, et à laquelle doivent assister en esprit tous les associés. Une autre messe se dit à 10 heures tous les jours à Padoue, sur le tombeau du Thaumaturge, aussi pour les membres de l'Association universelle.

Ces avantages, joints aux indulgences à gagner aux différentes fêtes de saint Antoine, devraient suffire à déterminer tous les fidèles à s'inscrire comme membres d'une si importante association.

Nous l'avons dit et répété, il faut pour cela envoyer son nom à l'abbé E. DeLamarre, Chicoutimi, Directeur de cette association de ce côté-ci de l'Atlantique.

Nos lecteurs se rappellent que nous leur avons suggéré, il y a quelques mois, de faire une petite aumône pour être expédiée à Padoue. Nous n'avons recueilli qu'une quelques piastres. Il n'y a rien d'imposé rigoureusement ; mais les membres de

L'Association comprendront que pour faire dire deux messes par jour toute l'année, il faut compter un peu sur le secours des intéressés. Dom A.-M. Locatelli y met bien ses ressources personnelles ; mais il serait fort convenable de l'aider à supporter ces frais. Participons donc aux pèlerinages en nous unissant d'intention, et aussi en contribuant un peu aux dépenses qu'ils occasionnent.

HISTOIRE DE SAINT ANTOINE DE PADOUE

CHAPITRE VIII

(1222-1224)

MISSIONNAIRE ÉVANGÉLIQUE ET LECTEUR

(Continué de la page 5)

Saint FRANÇOIS déploya cette rigueur pour faire comprendre à ses fils que l'obéissance, l'humilité, l'oraison et la prière doivent accompagner les études et que c'est dans l'union à DIEU qu'ils trouveront toujours le vrai aliment du travail et de la science sacrée (1).

Toutefois, il n'avait point oublié que Sylvestre, son premier compagnon, et sainte Claire, interrogés par lui sur la volonté de DIEU, avaient envoyé Fr. Massée lui porter la réponse que sa foi simple et profonde réclamait. Saint FRANÇOIS avait reçu Fr. Massée avec le respect dû à un ambassadeur du ciel, lui lavant les pieds, le servant aux repas. Puis l'emmenant dans une forêt, il s'était jeté à genoux, avait rabattu son capuce, et faisant le signe de la croix, avait demandé humblement :

(1) P. CANDIDE CHALIPPE, liv. III, p. 169.

“Qu'ordonne de moi mon Seigneur JÉSUS-CHRIST?”

Digne de son Séraphique Père, Fr. Massée avait répondu :

“A Fr. Sylvestre, comme à sœur Claire et à ses compagnes, DIEU a fait savoir que vous devez parcourir le monde en prêchant ; car ce n'est pas pour vous seul que vous avez été élu, mais pour le salut des autres (1).”

FRANÇOIS avait compris qu'en sa personne l'Ordre tout entier était voué à l'apostolat pour appeler les âmes à la sainte doctrine. Aussi, bien loin de vouloir laisser ses fils dans l'ignorance, il cherchait dans la prière l'élu du Seigneur pour en faire le premier maître des Frères Mineurs, et le modèle de tous les lecteurs qui devraient suivre.

Ce fut à Antoine qu'échut cette part d'héritage ; le Fondateur lui écrivit une lettre qui a été conservée à la postérité.

“A mon cher Fr. Antoine, Fr. François.

Salut en JÉSUS-CHRIST.

Il me plaît que tu enseignes aux Frères la sainte théologie, de manière toutefois, selon mon ardent désir, à ne pas laisser s'éteindre en toi ni dans les autres l'esprit d'oraison, ainsi qu'il est prescrit dans la Règle que nous professons. Adieu (2).”

Ce fut peu après la prédication de saint FRANÇOIS et vers Pâques qu'Antoine fut ainsi appelé à Bologne.

C'est une grande gloire pour cette ville d'avoir vu commencer les cours théologiques de l'Ordre par un maître tel qu'Antoine (3).

Ses élèves furent dignes de lui. Repassant trois années après par la même cité, notre saint trouve parmi ses disciples six lecteurs transmettant à d'autres la vertu et la doctrine qu'il leur avait infusées (4). Grâce à lui, l'Ordre des Mineurs entra dans une voie qui lui était propre et que devaient bientôt illuminer les clar-

(1) , édit de MGR LEOPOLDO AMONI, cap. XVI.

(2) “Charissimome meo fratri Antonio, frater Franciscus, in Christo salutem.

Placet mihi, quod sanctæ theologiæ litteras Fratribus interpreteris, ita tamen ut neque in te, neque in cæteris (quod vehementer cupio) extingatur sanctæ orationis spiritus juxta Regulam quam profitemur. Vale. ” MISSAGLIA, lib. I, p. 50.—Supplément à la *Légende de saint Antoine*, No 2.—WADDING, *Annales Minorum*, t. II, p. 49.

(3) Alexandre de Halès n'entra dans l'Ordre qu'en 1222, et fit profession en 1223. Il ne put donc, dit Missaglia (lib. I, p. 52), être lecteur en sortant du noviciat et avant notre saint, comme l'ont prétendu certains auteurs.

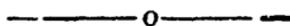
(4) AZEVEDO, lib I, cap. x.

tés de la foi et les flammes de l'amour. C'était l'aurore de l'École séraphique qui reçut de saint FRANÇOIS son inspiration, qui eut saint Antoine pour premier lecteur, et dont saint Bonaventure et le vénérable Duns Scot demeureront les docteurs immortels.

Comme à Verceil, l'étude, même jointe à l'enseignement, ne fit pas délaissier entièrement à Antoine le ministère de la parole. Le peuple entendait à son tour, dans la chaire sacrée, celui que les Frères Mineurs et d'autres étudiants étrangers à l'Ordre admiraient comme professeur. Le jour de Noël 1223, DIEU envoya un second tremblement de terre, et Bologne, faisant pénitence, se rapprocha de son Créateur à la voix du fils de FRANÇOIS, comme elle l'avait fait à celle du Séraphique Père (1).

C'est à partir de ce moment que FRANÇOIS commença, dans son langage imagé et charmant, à appeler Antoine *son évêque* : *il suo Vescovo*.

(A suivre)



A CORRIGER

Par une erreur que nous regrettons beaucoup, bien que le cas ne soit pas pendable, la pagination de notre dernier numéro faisait suite à celle du précédent, alors qu'elle aurait dû recommencer par le chiffre 1, puisque cette livraison appartenait à un nouveau volume. On en sera quitte pour paginer cette livraison de juin à la plume ou au crayon. Pour nous, nous rétablissons en ce numéro l'ordre exact des pages.



PENSEES DE SAINT ANTOINE

—“Le genre humain a été illuminé par le sang qui a jailli du Cœur de Jésus”

—“Par l'ouverture du côté de Jésus, la porte du paradis nous a été ouverte.”

—“Fuyez vers les plaies de Jésus, elles sont des asiles ouverts.”

—“En dehors du Cœur de Jésus, la mort vous attend.”

—“La pénitence redresse les boiteux.”

(1). AZEVELO, lib. I, cap. x.

- “Les plaies du Sauveur sont des cités de refuge.”
 —“La plaie de son Cœur est la cité du soleil.”
 —“Par la plaie de son côté, les splendeurs de la lumière éternelle arrivent jusqu'à nous.”
 —“L'autel des parfums est le Cœur de Jésus, tout brûlant d'amour.”
 —“Le Christ étend les bras pour accueillir sur son cœur tous ceux qui viennent à lui.”
 —“Le Saint-Esprit nous fait connaître et vouloir.”

L. J. C.

— o —

Souscriptions pour la chapelle de Saint-Antoine

Report du No de juin § 9.85

Dme G. Boucher, St-Roch de Québec.....	.10
Anonyme20
Dlle Hamel, St-Denis de Tingwick.....	.10
Couvent de J.-M., Trois-Pistoles.....	1.75
M. Ed. Blondeau, St-Paschal.....	1.00
Dme G. Lethiers, Bécancourt.....	.25
M. Pabbé J.-B. Villeneuve, Charlesbourg.....	.25
Dme H. Perron, Ste-Marie, Beauce.....	.10
M. J. Langevin, Chicoutimi.....	.10
Hospice St-Charles, Québec.....	.10
Dme P.-E. McConville, Joliette.....	.50
M. J.-B.-E. Magnan, Maskinongé.....	.10
Anonyme	1.00
Dme P. Dumais, St-Denis.....	.20
Trois abonnés, St-Jean-Port-Joli.....	.30
Dme T. Catudal, Napierville.....	.25
M. Larrivée, Ste-Luce, Station.....	.50
M. Pabbé F.-E. Casault, St-Alban.....	.25
M. Pabbé A. Archambault, St-Félix de V.....	.50
Dme J.-A. Talbot, Rimouski.....	1.00
Dme T. Rousseau, Nicolet.....	.75
Dme C.-H. Galland, Shédiac.....	.25

§ 19.40

— o —

Chronique de la dévotion à saint Antoine de Padoue

ST-PIERRE DE BROUGHTON.—Belle fête, le 13 juin, où l'on a béni une statue de saint Antoine. Sermon par M. Pabbé Dubé, curé de Ste-Julie de Somerset. La fanfare de Ste-Julie a donné de l'éclat à la solennité. M. Pabbé F. Pelletier, curé de St-Pierre de B., officiait à la grand'messe.

STE-JULIE DE SOMERSET.—L'Œuvre du pain fait toujours des progrès, ce qui montre bien que le bon saint Antoine exauce ceux qui le prient. X.

ST-PHILIPPE D'ARGENTEUIL.—Je vais acheter une belle statue de saint Antoine pour mon église, et y établir régulièrement la dévotion au grand Thaumaturge. P. P.

WATERVILLE, ME.—On a commandé une belle statue de saint Antoine, qui sera installée solennellement dans notre église au mois d'août. L'Association universelle va être établie. Un zéléteur.

RAPIDE L'ORIGINAL.—Saint Antoine nous accorde tout ce dont nous avons besoin, je dirai même tout ce que nous voulons !

Un abonné.

EMMITSBURG, MD.—Nous sommes à recueillir des fonds pour bâtir notre petite église de saint Antoine : elle coûtera dix mille piastres. Nous prions le Faiseur de miracles de nous faire réussir.

Rev. J.-B. Manley.



Extraits de la correspondance

RÉTABLISSEMENT DE LA SANTÉ D'UNE PERSONNE CHÈRE

COATICOOK, P. Q.—C'est avec un cœur débordant de joie et de reconnaissance, que je viens aujourd'hui accomplir une promesse faite au bon saint Antoine. Il y a quelques semaines, je promis à saint Antoine que s'il guérissait une personne dont l'état de sa santé était très précaire, je ferais inscrire cette faveur dans le "Messager." Aujourd'hui, en offrant ma reconnaissance à ce grand Thaumaturge, je vous prie de publier de la manière la plus chaleureuse, dans le "Messager," que mon désir a été accompli et que cette personne a été ramenée à la santé d'une manière toute miraculeuse

Une abonnée.

S. ANTOINE . . . MIS AU PIED DU MUR

WINOOSKI, VT.—Je viens aujourd'hui vous prier de publier dans les Annales de saint Antoine la grâce insigne qu'il vient de m'accorder. Après lui avoir fait promesse d'argent pour les pauvres et de faire publier le fait dans ses annales, je cherchai une situation durant plus d'un mois sans succès. Je perdais tout espoir quand je renouvelai ma promesse et ne "lui donnai que deux jours avant de m'adresser "aileurs." Ce bon Saint m'a entendu, et dès le lendemain, je trouvais une position tout à fait inattendue.

Gloire au saint protecteur des pauvres !

H. B.

IL CRAIGNAIT BIEN DE PERDRE SON CHEVAL ; MAIS S. ANTOINE N'A GUÉRI

SAINT-ADRIEN DE HAM. [WOLFE].—Étant commençant et pauvre, j'avais bien besoin de tout ce que je possédais. Il n'y avait pas deux mois que j'étais chez moi,—cela au mois de mars dernier,—que mon cheval allait certainement mourir ; c'est ce que disaient ceux qui s'entendent dans les maladies des animaux. Je promets à saint Antoine que, s'il me préserve de cette perte en guérissant mon cheval, je donnerais quelque chose à ses pauvres de la terre, ainsi qu'aux chères âmes du purgatoire, qui certainement lui sont chères parce qu'elles sont les amies

de Dieu et qu'elles sont dans des souffrances atroces. Maintenant mon cheval est tout à fait guéri. Merci, bon saint Antoine ! Un abonné.

LA FACULTÉ A DIT "NON," SAINT ANTOINE A DIT "OUI" !

ORONO, ME.—Au mois de mai 1896, je fus obligé de quitter mon emploi à Montréal pour cause de santé, et, d'après l'avis de mon médecin, je ne devais plus jamais travailler. Encore à la fleur de l'âge, ma position me paraissait bien critique. Alors j'eus recours à saint Antoine de Padoue et lui promis, si je devenais assez bien pour travailler et s'il me faisait trouver une situation, de le faire publier dans le "Messager," et, de plus, de donner du pain aux pauvres.

Au mois de novembre dernier, je trouvai une place, et depuis ce temps j'ai été assez bien pour remplir la charge qui m'a été confiée.

Aujourd'hui, je viens accomplir avec honneur ma promesse, et remercier saint Antoine de la grande faveur qu'il m'a accordée. J.-U.L.

INTERVENTION ÉVIDENTE DE SAINT ANTOINE

QUÉBEC.—Je ne crois pas pouvoir donner un plus joli bouquet de fête à saint Antoine [1] que de venir vous demander de chanter une fois de plus sa louange dans votre "Messager." Mon fils était sans position depuis 2 ans et 7 mois ; en vain nous avions prié et fait prier tous les saints du ciel. En saint Antoine seul je n'avais aucune confiance : car je lui avais déjà demandé bien d'autres grâces sans succès [excepté pour les choses perdues]. Un jour, tous les engagements étaient frisés partout : jusque-là nous avions conservé un petit espoir pour une bonne place de comptable dans une bonne maison. Seul un des associés ne voulait pas entendre parler de mon fils et s'obstinait à ne point l'engager. L'affaire fut en suspens pendant quelques semaines, et finalement la réponse fut négative, vu que les associés ne pouvaient être d'accord pour engager l'enfant. Il fut si découragé de cette réponse, qu'il voulait s'en aller à l'étranger. Mais je lui dis tout à coup : "Allons prier saint Joseph et saint Antoine, ayons confiance !" Et je promis une messe et du pain pour l'Hôpital du Sacré-Cœur ; l'enfant promit de se faire congréganiste. Il était 9 hrs du soir alors. Après avoir récité les prières de la pieuse Association de Saint-Antoine et les Sept Allégresses à saint Joseph, on se sépara plein d'espoir. Quelle ne fut pas notre surprise ! A 7 hrs le lendemain matin, le patron de cette maison faisait demander l'enfant de suite à son bureau. L'enfant joyeux se rend aussitôt sans prendre le temps de déjeuner, et ne revint à la maison qu'à midi, après avoir fait déjà une demi-journée d'ouvrage chez le patron en qui nous avions perdu tout espoir pour l'engagement de mon fils.

En entrant à l'office, on lui dit seulement : "Voici votre place : prenez ce siège, et écrivez maintenant." Ce fut fait aussi promptement que je le dis ici ; et il faudrait être non seulement sans foi, mais je puis dire aveugle pour ne point reconnaître ici la puissance merveilleuse des deux grands Saints que nous avons invoqués. Une abonnée.

Que chacun des 50,000 lecteurs du MESSAGER fasse une petite invocation à S. Antoine en faveur du pauvre écolier dont il est ici question !

STE-MARTINE, P. Q. [COLLÈGE].—Sous ce pli vous trouverez un

[1] Cette relation est datée du 13 juin dernier. RÉD.

mandat-poste de \$3.90, destiné à l'Œuvre du Pain de Saint-Antoine.

Cette offrande est faite par un jeune élève du collège de Sainte-Martine, du nom d'Ad. Laberge.

Cet élève a la vue excessivement faible, ce qui le contrarie beaucoup dans ses études ; et même il craint d'être obligé de les discontinuer complètement, si saint Antoine ne vient à son secours.

Depuis un certain temps, il a promis cinq centins par semaine à l'Œuvre du Pain de Saint-Antoine, afin d'obtenir par son intercession une guérison que la science se refuse à lui donner.

Par mon entremise, il vous envoie ce montant, et vous prie de le recommander aux prières de vos associés et abonnés. Fre M.

S. ANTOINE L'A EXAUCÉE TOUT DE SUITE

MARIA [BONAVENTURE].—Gloire à saint Antoine qui m'a délivrée d'une maladie contagieuse, après promesse de faire publier cette faveur dans le "Messager." Je restais dans une maison où deux personnes étaient atteintes de cette maladie, et j'en avais déjà tous les symptômes. A peine avais-je demandé ma guérison au bon saint Antoine, que je me sentais mieux et pouvais continuer à enseigner. Ci-inclus vingt-cinq centins pour le pain des pauvres. Une institutrice.

:0:

Petit courrier des demandes et réponses

A. M. L'ABBÉ M., ARGENTEUIL.—L'argent doit être employé au profit des pauvres, chez vous, si vous en avez. Le reste peut être envoyé aux hôpitaux, orphelinats, etc.

:0:

Faveurs obtenues par l'intercession de saint Antoine

Faveurs spéciales : Dme M. H., Montréal.—Un abonné, Yamachiche.—C. G. C., Malbaie.—Mary C. L., Jefferson, Mass.—Un abonné, Great Harrington, Mass.—Sr R. J., Little Rock Infirmary, Ark.—Dme D. Rob., Aidouane, N.-B.—M. T. Rob., St-Charles, N.-B.—Dme V. Rich., St-Ignace, N.-B.—C. B., Sanford, Me.—D le S. G., Haverhill, Mass.—Dlle M. B., Québec.—Deux abonnés, St-Barnabé.—Dme E. G., Lattière.—M. A. G., Rivière-Ladieu.—Dme T. L., Pierreville.—Dme G., Victoriaville.—Une faveur, demandée depuis dix ans, soudainement obtenue, Un ami de saint Antoine, L'Islet.—Dlle A. M., St-Jean, Est.—Dlle V. Sunsr., Pequaming, Mich.—Un abonné, X.—N. S., Kettle Falls.—M. M., Grosse-Croques, N.-E.—E. R., Lowell, Mass.—Un abonné, L'Islet.—Plusieurs personnes, Chartierville.—Sr Ste-A., Battleford.—M. P., Lowell, Mass.—Deux grandes faveurs, A. E. M., Québec.—Th. L., L'Islet.—Dme J. L., Ottawa.—X. X. X., St-Guil-laume d'Upton.—Plusieurs amis de saint Antoine, St-Arien

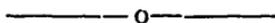
d'Irlande.—*A. L.*, Ste-Luce, Rimouski.—*Dme N. L.*, Biddeford, Me.—*M. L. T.*, Varennes.—*Dme M. A.*, Côte des-Neiges, Montréal.—*Dme A. F. B.*, Worcester, Mass.—*Un abonné*, St-Adrien de Ham, Wolfe.—*M. l'abbé R. T.*, St-Léonard, Chicoutimi.—*Un abonné*, Deschambault.—*Une dame*, L'Islet.—*Une enfant de Marie*, St-Gervais.—*St. T.*, St-Alphonse, Chicoutimi.—*A. L.*, Verchères.—*Un étudiant*, Rimouski.—*Dme A. P.*, Trois-Rivières.—*Un abonné*, Mille Vaches.—*A. G.*, Percé.—*A. Pr.*, Normandin, L. St-Jean.—*M. et Mme J. B.*, St-Sauveur de Québec.—*Dme Met.*, Biddeford, Me.—*Dlle M. L. G.*, Sandy Bay.—*Dme W. H.*, Whitinville, Mass.—*Dme Jos. B.*, St Octave de Métis.—*Dme B. P.*, Battleford, T. N.-O.—*Srs de Ch.*, Asile St Joseph, Beauharnois.—*Dme G. L.*, Bécancour.—*Deux serviteurs de saint Antoine*, Ste-Pétronille, I. O.—*Dme M. C. B.*, Thetford.—*Dme H. P.*, Ste-Marie, Beauce.—*Dme J. B. R.*, Isle-Verte.—*Dme M. D.*, *M. A. B.* et *M. M. D.*, Aldouane.—*E. L.*, St-Ephrem d'Upton.—*Dlle R. A. L.*, St-Théodore d'Acton.—*Dme F.-X. L.*, Ste-Christine, Bagot.—*N. M.*, Berlin, N. H.—*M. Ph. B.*, Lac Noir.—*M. l'abbé J. G. G.*, St-Elie d'Orford.—*Dme P. B.*, Benson.—*Frs C.*, Ste-Philomène de Fortierville.—*Dme T. M.*, St-Raymond.—*G. M.*, Isle-Verte.—*Dme G. P.*, Bic.—*Un abonné*, Rivière-Pentecôte.—*Un membre de la Ligue de Saint-Antoine*, Halifax.

GUÉRISONS : *Dme M. W.*, Burlington, Vt.—*M. T.*, St-Cœur de Marie.—*J. S.*, St-Cœur de Marie.—*L. B.*, Cohoes, N. Y.—*X.*, Fall River, Mass.—*Deux abonnés*, St-Barnabé.—*E. C.*, Québec.—*H. R.*, Drummondville.—*P. S.*, St Alban.—*Dme A. C.*, St-Robert.—*Sr M. F. du Sacré-Cœur*, Ste-Anne de Beaupré.—*Léon Aubertin*, East Hereford.—*Un ami*, L'Islet.—*D. T. R.*, X.—Deux personnes guéries d'une maladie grave, *Un abonné*, St-Dominique.—*Dme J. M.*, Chicago.—*L. U. L.*, Orono, Me.—*Un abonné*, Lowell, Mass.—*Un abonné*, Cap-Santé.—*Un abonné*, Coaticook.—*Un abonné*, St-Henri, Lévis.—*Un épileptique guéri*, *H. M.*, Les Eboulements.—*Une jeune personne*, Verchères.—*O. S.*, Fall River, Mass.—*Un jeune communiant*, *Un abonné*, Lowell, Mass.—*Un abonné*, Les Eboulements.—*Dme A. D.*, Rapide l'Original.—*R. D.*, Aldouane.—*M. J. P.*, Whitinsville, Mass.—*E. G.*, Ange-Gardien.—*J. L. B.*, Nicolet.—*Un abonné*, Ste-Marie, Beauce.—*Dme Euch. A.*, St-Prime, L. St-J.—*Dme J. B. K.*, Isle-Verte.—*W. D.*, St-Alexis, Montcalm.—*Dme A. M.*, St-Philippe, Argenteuil.—*M. B.*, St-Yves, Gaspé.—*Dlle J. L.*, Pointe-Claire.—*Dme D. L.*, St-Edouard, Lotbinière.

SITUATIONS : *Sr St-F.*, Fall River, Mass.—*Un abonné*, Québec. *Dlle P. B.*, Fall River, Mass.—*Dlle A. M.*, St-Jean Est.—*Dme E. Lebl.*, St-Philippe, Argenteuil.—*Dlle L. D.*, Louiseville. *Dme E. N. G.*, St-Jean, P. Q.—*H. B.*, Winooski, Vt.—*M. H. L.*, Chicago.—*M. S.*, Burlington, Vt.

OBJETS RETROUVÉS . Une somme d'argent, *Un cultivateur*, Ste-Julie de Somerset. — *Un abonné*, Sandford, Me. — Un bracelet de valeur, *Dme J. E. L.*, Stanhope, P. Q.—*A. N. B.*, St-Léon, Man. *Dme T. L.*, Pierreville. — *M. McC.*, Student.— *Un abonné*, Loui-eville. — *Dme L. P.*, Lowell, Mass.— Plusieurs objets précieux, *Un abonné*, Cap-Santé. — Une montre de valeur, *Une jeune personne*, St Boniface, Man. — *Dme J. B.*, St-Octave de Métis. — *Dme A. B.*, Saginaw, Mich.— Argent retrouvé, *J. A. C.*, Ste-Luce, Station

FAVEURS DIVERSES : Une faveur inespérée (Portneuf).— Réconciliation d'un père et d'un fils, *Dme L. H.*, Worcester, Mass. — Règlement de difficultés financières, *Dme E. L.*, St-Guillaume, Station. Préservation d'une maladie contagieuse, *Un instituteur*, Maria. — Un grand danger évité, *Deux abonnés*, St-Barnabé. — Une opération chirurgicale, *Dme X.*, St-Ulric (Matane). — Règlement d'affaires importantes et difficiles, *Un serviteur de saint Antoine*, Rivière Trois-Pistoles. — Protection manifeste de S. Antoine en des affaires pécuniaires, *Dme L. P.*, Lowell, Mass. — Protection dans un danger, *Un abonné*, L'Islet. — Succès d'examens, *Une mère de famille*, St Boniface, Man. — Examen très heureux, *Chs T.*, Fall River, Mass.— Examen réussi, *M. A. G.*, Nicolet. — Préservation d'incendie, *X.*



RECOMMANDATIONS A SAINT ANTOINE

Faveurs spirituelles, 28. Faveurs temporelles, 45.— Guérisons, 46. Prêtres, 4. Situations, 18.— Familles, 12.— Affaires importantes, 25. — Les Frères de Saint-Gabriel. Con corde, 2.— Conversions, 24. Procès, 2.— Examens, 8.— Vocations, 18. Personnes chères, 11. Personnes adonnées à la boisson, 20. Mariages, 3. Mères de famille, 5. Novices, 3.— Première communion, 14. Un orphelin.— Enfants, 10.— Propriétés à vendre, 5. — Bonne mort, 1. *Les Écoles catholiques du Manitoba.*

On voudra bien réciter le *Répons miraculeux* à ces intentions, que l'on ne manquera pas, d'ailleurs, de recommander chaque jour à saint Antoine.